

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

JEUNESSE ET SPORTS

BREVET D'ÉTAT

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU 1ER DEGRÉ
OPTION GYMNASTIQUE SPORTIVE MASCULINE

est attribué en application de l'arrêté régional du 13 juillet 1993

à Monsieur BRAVARD Christophe

Né(e) le 10 avril 1972 à Argenteuil (95)

N° 021.93.0091 À DIJON, le 13 juillet 1993

Le Titulaire,



Le Ministre chargé des sports,
P.O., Le Directeur Régional
de la Jeunesse et des Sports,



Gérard DESHAYES

